

PONTS

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme ALLAIN Jocelyne, Maire.

Présents : ALLAIN Jocelyne, Maire, BAILLARD Christophe, BRILLANT Élodie, COUENNE Michel, FOUSSE Jean-Luc, MANIGUET Julien, RENOUVEL Aurélien

Absents (excusés) : BRIAULT Odile, LEHOT Élodie

Absents : CHEVAL Dominique, COSTILS Romain, MALHERBE Stéphane

Membres en exercice : 13

Nombre de pouvoirs : BRIAULT Odile donne pouvoir à ALLAIN Jocelyne, LEHOT Élodie donne pouvoir à COUENNE Michel

Membres présents : 7 pour les deux premières délibérations puis arrivée à 20h46 de M. ALLAIN Serge

Membres votants : 9 pour les deux premières délibérations puis 10

Convocation : 16/06/2023

Secrétaire de séance : COUENNE Michel

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/05/2023 ET DU 09/06/2023
(2023-28)**

Vote : Favorable à l'unanimité

**REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC G.R.D.F.
(2023-29)**

La redevance GRDF d'occupation du domaine public pour L'année 2023 s'élève à $[(0.035 \times 2932) \times 100] \times 1.39$ €, soit 282.00€

Vote : Favorable à l'unanimité

**DOSSIER « VALLEE DE LA SEE PAR NATURA 2000 »
(2023-30)**

Vu le courrier du Préfet de la Manche en date du 30 mai 2023 ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil émettent l'avis motivé comme suit :

- Le découpage devrait être fait en fonction des haies bocagères
- Le découpage devrait concerner les zones inondables uniquement
- Les parcelles cultivées ne devraient pas être incluses puisque la terre est sèche
- Le projet est incohérent
- Ce projet devrait être soumis à enquête publique

Vote : Défavorable à l'unanimité

PARTICIPATION DES CLUBS DE SPORT UTILISANT LA SALLE ROGER LEPROVOST A LA CONSOMMATION D'ENERGIE (2023-31)

Elle est actuellement de 30€ forfaitaire annuel.

Compte-tenu de l'augmentation des tarifs de l'énergie, Mme le Maire propose de demander un forfait annuel de 50€.

Vote : Pour = 5, contre = 4, abstention = 1 ; la délibération est adoptée

QUESTIONS DIVERSES

- Inondation du magasin de musique due aux eaux qui s'écoulent du parking de l'entreprise ATC : une rencontre aura lieu le 23/06/2023 entre les adjoints, M. Chauvois (ATC) et M. GUERIN (2eD). Les solutions proposées sont busage + talus en bâche, que M. Chauvois demande à la STGS de venir vérifier les buses ou encore que M. Guérin remette une partie de son parking en herbage.
- Travaux de la salle Roger Leprovost :
 - Il faut revoir les dates de consultation des entreprises pour le marché public (actuellement planifiés en juillet et août)
 - Il faut prévoir de fermer la salle de janvier à mars 2024
- La réunion de pré-rentrée aura lieu le vendredi 1^{er} septembre 2023 à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25

Le Maire,

Jocelyne ALLAIN



Le Secrétaire de séance,

Michel COUENNE